

MAZAL TOV - FÉLICITATIONS

Rabbin Ronen A. Abitbol, le Président M. Armand Ohana, le C.A. et le Kahal présentent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonheur à M. Michel Rebibo pour la naissance d'un petit garçon dans le foyer de Tziviva et Jonathan Cohen en Israël, Mazal-Tov ainsi que M. et Mme Roland Harari pour la naissance d'une petite fille dans le foyer de Daniella et Igal Corcos, Mazal-Tov

NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

Eliahou Adahan bar Yaccot Z"L	14 Élou - 25 Août
Haziza Avraham ben Messody Z"L	17 Élou - 28 Août
Meyer Zagury bar Sultana Z"L	19 Élou - 30 Août
Michel Meir ben Ester Elbaz Z"L	20 Élou - 31 Août
Yehouda Léon Bénarroch Z"L	20 Élou - 31 Août

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La Communauté

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: la famille de Lydia, David et Jonathan Aziza pour la nahala de son époux et père Avraham Haziza ben Messody Z"L.

KOLLEL HEKHAL SHALOM

DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE ÉLIRAN ELBAZ Z"L ET À LA MÉMOIRE DE YAACOV SALTIEL Z"L

Venez nous rejoindre le soir au Kollel
Adaptez Vous Un Cours

Choix: Paracha, Halakha, Éthique et Kabbala.
Rabbin Ronen A. Abitbol: 45 minutes avant Mincha.

ÉVÉNEMENTS HÉKHAL SHALOM

COMITÉ DES DAMES D'HÉKHAL SHALOM

Hafrachat 'Halla pour les dames
Conférencier Rabbin Ronen. Abitbol

LE MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018 À 19:30
VENEZ PÉTRIR LE PAIN POUR ROCH HACHANA

Apportez un bol pour pétrir votre pâte, tous les ingrédients seront fournis

S.V.P VEUILLEZ RESERVER
VOS PLACES POUR LES FÊTES
YAMIN NORAIM 5779 - 2019
À PARTIR DE DIMANCHE 26 AOÛT 2018

est ensuite allé à Jérusalem puis à la Ma'arat Hamakhpela, à 'Hébron, pour prier sur la tombe des patriarches. En 1908, le Ben Ich 'Haï a entrepris un nouveau périple, cette fois en Irak, pour se recueillir sur la tombe de Ye'hezkel Hanavi. Cette visite l'a profondément inspiré pour la rédaction de son livre «Marot Ye'hezkel ». Lorsque l'armée américaine a envahi l'Irak après la chute de Saddam 'Husseïn, des soldats ont fait une découverte intéressante dans le palais du dictateur déchu: des textes écrits vraisemblablement par le Ben Ich 'Haï. A présent, ils sont examinés à New York par un expert américain qui tente de déchiffrer le manuscrit qui compte 200 pages. La tâche est ardue étant donné que les feuillets sont parfois endommagés ou peu clairs. Mais grâce aux moyens technologiques dont on dispose à l'heure actuelle, on pourra sans doute savoir d'ici quelques temps ce qu'ils contiennent. On sait déjà qu'il s'agit de plus de 70 commentaires sur la Paracha.

Goin de la Halakha - La Mezouza

1. C'est un commandement positif de la Torah, aussi bien les hommes que les femmes, de fixer une Mézouza à chaque porte des pièces de notre résidence, comme dit le verset: « Tu les inscriras sur les poteaux de ta maisons et à tes portes ». **2.** Les endroits sales comme les toilettes et les salles de bains sont dispensées de Mézouza, car ces lieux ne sont pas utilisés pour un usage digne. **3.** Pour réciter la bénédiction, il faut toutefois que la pièce ait une dimension minimale de quatre coudées sur quatre coudées, soit 196 centimètres sur 196 centimètres. Une petite pièce dont les dimensions sont inférieures à cette mesure, est dispensée de Mézouza. Une pièce rectangulaire dont la largeur n'atteint pas quatre coudées mais dont la longueur est supérieure à cette mesure, de telle sorte que sa superficie dépasse 3.85 mètres carrés, nécessite que l'on pose une Mézouza, mais sans réciter de bénédiction. **4.** Une pièce dont l'entrée comporte un linteau mais qui n'a pas de porte, nécessite une pose de Mézouza sans bénédiction. Si on y ajoute ensuite une porte, il convient de retirer la Mézouza fixée et la faire vérifier, pour la fixer alors à nouveau en récitant la bénédiction. **5.** Les décisionnaires sont partagés quant à la nécessité de fixer une Mézouza à l'entrée d'un entrepôt. L'avis du Choul'hane Àroukh est qu'il est nécessaire de la fixer. On s'abstiendra toutefois de réciter la bénédiction, comme pour toute bénédiction en cas de doute.

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Synagogue - Kollél - Mikvé - Salle des fêtes
825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707

CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE DE
NOTRE COMMUNAUTÉ

VOL. 5 No.18
CHABBAT 25 AOÛT 2018 - 14 ÉLOUL 5778

PARACHA KI-TÉTSÉ

Allumage des bougies
du Chabbat: 19:29
Sortie du Chabbat: 20:32



Horaire des Offices - 2018 - 5778

Vendredi 24 Août 2018 - 13 Élou 5778

Mincha suivie d'Arvit: 18:45

Chabbat 25 Août 2018 - 14 Élou 5778

Chahrit: 8:15

Cours du Rabbin Ronen Abitbol: 18:00

Mincha: 19:00 Séouda Chélichite suivie Arvit

Dimanche 26 Août 2018 - 15 Élou 5778

Chahrit: 7:00 - 8:00

Mincha: 19:15 suivie d'Arvit

Lundi 27 Août au Jeudi 30 Août 2018

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 7:45

Mincha 19:15 suivie d'Arvit

Vendredi 31 Août 2018 - 20 Élou 5778

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00

Mincha suivie d'Arvit: 18:45

Allumage des Bougies: 19:17



Seli'hot - 3 Minyanin
1^{er} Minyan 5:00 - 2^{ème} Minyan 6:30
3^{ème} Minyan 7:00

PARACHA KI-TÉTSÉ

Le nid d'oiseau - poids et mesures



Résumée de la Paracha

1- Dans notre Paracha sont mentionnées 74 mitsvots: **2-** L'union avec une prisonnière de guerre, et le fils rebelle, **3-** Les objets perdus à rendre à leur propriétaire, et l'aide à un animal qui s'effondre sous son fardeau, **4-** Renvoyer la mère quand elle s'assoit sur ses oisillons dans le nid, **5-** Construire de rampes autour de toits et escaliers pour prévenir des chutes, **6-** L'interdiction de mélanges de la laine et le lin dans le textiles, **7-** Les indemnités envers une femme abusée, **8-** Résultant d'une union illégitime avec une femme mariée, et l'enfant mamzér, **8-** Le divorce, le lévirat, **9-** Le rappel du souvenir d'Àmalek.

Les Armes de l'Enmie

La paracha Ki Tetse, s'ouvre sur le combat le plus dure que l'homme livre durant toute sa vie, c'est le combat contre le yetser ha-râ, mauvais penchant.

«Bèn Zoma disait: Quel est le véritable héros? C'est celui qui sait vaincre ses passions.

Dans le livre 'Hovot HaLevavot on raconte qu'un sage, ayant reçu un général vainqueur après une dure bataille lui dit: Vous revenez d'une conquête simple et facile, préparez-vous à la bataille la plus difficile que vous ayez eu à faire! Et devant le grand étonnement du général, le sage précise: Oui! le plus dur est de gagner le combat contre soi-même!

Combattre le yetser ha-râ n'est pas chose simple puisqu'il s'arrange toujours à mettre l'homme en défaut par ses ruses et ses stratagèmes.

Toutefois, la paracha parle d'une situation extrême où l'homme s'attend à ne subir nullement les attaques du yetser ha-râ, étant en situation de danger, à un moment aussi grave que celui d'une guerre. Et, pourtant le yetser ha-râ y attend l'homme. Il prend les traits d'une femme captive. Et, bien loin de voir l'homme se préoccuper de son sort ainsi que de l'issue de la bataille, il surprend par l'intérêt particulier que suscite en lui cette captive.

Rabbin Ronen A. Abitbol



C'est pourquoi l'homme devra le combattre et lui opposer la même technique que celle qu'il emploie contre lui. Si par exemple le mauvais penchant vient le matin pour le dissuader de se lever en prétextant le froid intense, des tempêtes de pluie et de neige, il lui répondra de la même sorte: «Et comment est tu arrives toi-même jusqu'ici par la pluie et la neige pour me séduire?!»

Connaitre ses ennemis

La paracha de cette semaine commence par les mots suivant : « **Ki tetse lamil'hama al oy-vekha, oune-tano Hachem Elo-ke'ha be-yadekha** ». Ceci signifie, littéralement : "Lorsque tu sortiras en guerre sur tes ennemis, et Hachem ton D-ieu le mettra entre tes mains".

La tournure de ce verset est étonnante: il présente d'abord « tes ennemis » en employant le pluriel, puis continue en utilisant le singulier : « **le mettra** », **et non "les mettra"**.

Nous savons que la Torah est précise au plus haut point, et qu'en plus de son sens simple elle dissimule également d'autres enseignements. Ceci est également le cas pour notre verset. Selon son sens simple, il s'agit d'une guerre au sens courant du terme. Mais d'un point de vue plus profond, C'est la guerre spirituelle qui existe en chacun de nous qui est allusionnée ici.

Les ennemis du juif sont divisés en deux catégories: D'une part, il y a ceux qui combattent notre existence physique, qui s'attaquent au corps. Et d'autre part, il y a ceux qui combattent le spirituel qui existe chez le juif, qui s'attaquent à l'âme.

La Torah réunit en une seule notion "tes ennemis", les uns comme les autres. Car de fait, notre corps et notre âme forment un tout. Les ennemis du corps sont donc également ceux de l'âme, et vice versa. La Torah nous indique comment nous devons sortir en guerre contre ces ennemis: Il est écrit en tout premier lieu : « lorsque tu sortiras en guerre ». C'est à dire qu'avant même de nous trouver face à l'ennemi, la première chose qui nous est demandée est de sortir en guerre; c'est à dire de s'armer, de s'emplir de foi et de confiance en D-ieu. (Par Rav Chlomo)

Le Roi des rois

« Lorsque raban Yo'hanan ben Zakaï tomba malade (avant ses derniers jours), ses élèves lui rendirent visite. Lorsque le maître les vit, il se mit à pleurer. Les disciples lui demandèrent : « Lumière d'Israël, pilier de grâce, marteau puissant pourquoi pleures-tu ? Raban Yohanan répondit: « Si l'on devait m'amener devant un roi de chair et de sang, vivant aujourd'hui et demain dans la tombe, dont la colère n'est pas une colère éternelle, et dont l'emprisonnement à mon égard ne pourrait être une incarcération éternelle, et qui même s'il m'exécutait ne m'enlèverait pas la vie éternelle, et que je pourrais apitoyer, voire soudoyer, cela n'entraînerait-il pas mes larmes ? Or, voilà que l'on me mène aujourd'hui devant le Roi des rois, le Saint, béni soit-Il, vivant éternellement, et d'éternité en éternité, et dont la colère est éternelle, et dont l'emprisonnement, s'il devait m'incarcérer, est un emprisonnement éternel, et dont la peine de mort qu'il inflige est une peine de mort éternelle, un Roi que l'on ne peut plus apitoyer (dans l'autre monde), encore moins soudoyer. Et qui plus est, deux chemins sont placés devant moi, l'un menant au Jardin d'Éden et l'autre à l'enfer. Et je ne devrais pas pleurer ? » (Bérakhot 28b)

La femme et le miel

« **Lorsqu'un homme aura pris une femme et cohabité avec elle...** » (Dévarim 24, 1)

Le Rav Yonathan Eibeschits Zt"l, nous enseigne que le mot « Icha » (femme=306) a la même valeur numérique que le mot « Dvach » (miel=306).

Essayons d'en comprendre la raison à travers l'histoire suivante que nous raconte le Rav 'Haim Kaniewsky Chlita :

Après de nombreuses années, un couple n'avait toujours pas d'enfant. Ils décidèrent donc de se séparer afin que chacun puisse trouver son bonheur. Le mari, qui était aimable, se maria avec une femme méchante. Quant à la femme, également très douce, elle se maria avec un mécréant. Au

bout de plusieurs années, le mari devint méchant, tandis que le mécréant devint un véritable Tsadik ! Cette histoire nous apprend que la femme a la capacité de déterminer l'ambiance qui règne à la maison. Or, le Rav 'Haim Kaniewsky enseigne que le miel a la particularité de transformer tout ce qu'on y introduit en miel. C'est la raison pour laquelle la femme est comparée au miel car effectivement, elle a la possibilité d'influencer les membres de son foyer selon sa personnalité !

La Chekhinah est en exil

Si tu trouves le nid d'un oiseau, dans un arbre ou sur le sol, avec des oisillons ou des œufs et que la mère couve les oisillons ou les œufs, ne prends pas la mère avec ses petits. Fais partir la mère et ne prends que les petits... (Devarim 22, 6)

Selon le Zohar, ce commandement possède un profond impact cosmique en ce qu'il éveille la miséricorde divine pour le peuple juif.

Lorsqu'une mère oiseau est chassée de son nid, elle crie son amertume et son désespoir d'être séparée de ses petits. L'ange qui règne sur cette espèce adresse alors devant le trône céleste la plainte suivante : « D-ieu miséricordieux, pourquoi Ta Torah a-t-elle ordonné un acte si inhumain ? » Les anges qui règnent sur les autres espèces d'oiseaux s'associent à cette récrimination, protestant contre le même sort réservé à leurs oiseaux.

D-ieu réprimande alors toutes les créatures célestes : « Les anges responsables des oiseaux se plaignent de la détresse des oiseaux. Mais un seul d'entre vous a-t-il exprimé une quelconque préoccupation pour l'angoisse de Mes fils et de la Chekhinah (la Présence Divine) ?

« La Chekhinah est en exil. Elle est éloignée de Son nid et de Sa maison, le Saint Temple. Mes fils, les oisillons, résident seuls parmi leurs ennemis, les nations du monde. Mais aucun d'entre vous ne pleure pour éveiller Ma compassion pour eux !

« Eh bien, pour Moi-même, alors, Je les délivrerai ! »

Souviens-toi de ce que t'a fait Âmalek:

La guerre contre Âmalek mentionnée juste après le passage concernant les poids et mesures fait allusion à une idée exprimée dans le livre des Proverbes: Des balances fausses sont une abomination pour Dieu...Quand vient l'insolence vient le déshonneur. L'homme qui défie la volonté de Dieu et utilise de fausses mesures subira le déshonneur d'un conflit avec Âmalek (Tan'houma).

Se souvenir de la guerre avec Âmalek est l'un des 613 commandements de la Torah. Cette mitsva montre que quiconque attaque Israël est haï par D-ieu...Comme Âmalek a causé un grand tort à Israël en étant le premier à les attaquer, D-ieu a ordonné qu'il soit effacé de la terre (Sefer Ha'Hinoukh).

Pourquoi D-ieu nous a donné la mission d'effacer Âmalek? Au moment de la génération du déluge, Hachem a dit : « J'anéantirai l'homme ». Il n'a pas donné la mission à Noah! En effet, dans la Parachat Bechala'h Hachem a dit : « J'effacerai la mémoire d'Âmalek », mais ceci met en relief la question. A-t-il besoin de notre aide? Le plus petit mot de D-ieu est plus que suffisant pour détruire la mémoire d'Âmalek, sans aide!

Ce verset nous enseigne que la guerre contre Âmalek est la guerre éternelle de l'Adversaire contre ceux qui servent Hachem, une guerre dont son origine remonte jusqu'à la première génération sur terre et continuera jusqu'à la dernière, « jusqu'à l'aube de la rédemption éclate ».

Éveiller les cœurs

Pour éveiller les cœurs au repentir (téchouva), les membres des communautés sépharades ont l'habitude de se lever au petit matin durant ces quarante jours (sauf Shabbat) pour réciter les Sélihot ou Demandes de pardon. Les communautés ashkénazes récitent les Sélihoth à partir du dimanche précédant Roch Hachana. Ces chants d'une beauté mystique, portés par des mélodies éveillant la ferveur et les larmes, pourront être le prélude d'une prise de conscience réelle pour un service d'Hachem totalement désintéressé.

On vous attend de nous rejoindre, faites un petit effort.

Hiloula du Tsadik « Ben Yich 'Hai »

Hier le Vendredi le 13 Eloul (24 Août) était la Hiloula de notre Grand maître érudit et Kabbaliste le Rav «Ben Ich 'Hai» (1833-1909), que son mérite nous protège, Amen.

Très attaché à Eretz Israël, le Ben Ich 'Haï faisait imprimer tous ses livres (une centaine) en Terre Sainte et il veillait à envoyer régulièrement des dons dans le pays et à encourager les riches donateurs à en faire de même.

En 1869, le Rav Yossef 'Haïm a entrepris un voyage en Israël et s'est rendu en Galilée pour se recueillir sur la tombe des Tanaïm. C'est devant la tombe de Benayahou ben Yeoyadâ (General d'armée du roi David) qu'il a eu une inspiration divine qui lui a permis de découvrir des trésors cachés de la Tora. Il a également été profondément inspiré lors de sa visite sur la tombe de Rabbi Shimôn Bar Yo'haï à Méron. Il

CE BULLETIN A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:

LA FAMILLE DE LYDIA, DAVID ET JONATHAN HAZIZA POUR LA NAHALA DE SON ÉPOUX ET PÈRE AVRAHAM HAZIZA BEN MESSODY Z"l.

M. EVELYNE BARCHICHAT POUR LA RÉFOUA SHELEMA DU DR. ASSAYAG JACOB.

VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530

POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN

